

La Chambre de commerce nous communique de son côté le récit suivant :

« M le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, s'est embarqué hier à St-Nazaire, sur un paquebot que la Chambre de commerce était allée mettre à sa disposition.

« A neuf heures du matin, les membres de la Chambre de commerce avaient quitté l'embarcadère de la Fosse à bord de ce pyroscaphe. Ils avaient invité à se joindre à eux, pour se rendre à St-Nazaire au devant de M. le président de la République, MM. Doré-Graslin, Chéguillaume, Lallié, Gaudin, Watier, inspecteur général des ponts-et-chaussées, Chéguillaume, Eon Duval, ingénieurs en chef, Lorieux, Joly, ingénieurs des ponts-et-chaussées, Filleau, chef du service de la marine, Masseron, directeur des douanes, de Cornulier, directeur des mouvements du port, de Broca, capitaine de port.

« A une heure et demie, M. le maréchal de Mac-Mahon, accompagné de ses aides de camp, de M. l'amiral ministre de la marine, de M. le ministre des travaux publics, de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, de M. le préfet de la Loire-Inférieure et d'un nombreux cortège a été reçu à bord du paquebot par M. Alex. Gille, président de la Chambre de commerce, entouré de ses collègues.

« M. le président de la Chambre de commerce a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le président,
« La Chambre de commerce de Nantes a voulu venir vous souhaiter la bienvenue dès votre entrée dans le département, et vous offrir ses respectueux hommages, en même temps que l'expression de sa reconnaissance pour la ferme protection qu'assure votre pouvoir aux grands intérêts qu'elle représente.

« Vous avez voulu voir de près ses intérêts commerciaux et maritimes qui se rattachent d'une manière si étroite à la prospérité de l'Etat. Nous serions heureux de vous en entretenir et, avant tout, de vous montrer cette Loire qui a fait si longtemps la prospérité de notre région et qui doit rester le principal instrument de sa richesse.

« Nous espérons, M. le président, que vous voudrez bien accepter, pour vous rendre à Nantes, le paquebot que nous avons l'honneur de mettre à votre disposition.

« Ce serait pour vous la manière la meilleure de voir le grand fleuve qui est l'arrière vitale de ce pays et, pour nous, une occasion précieuse d'exposer à votre patriotique sollicitude les besoins et les vœux de populations profondément dévouées à la cause de l'ordre et du travail. »

« M. le président de la République, après avoir répondu par quelques paroles bienveillantes à M. le président de la Chambre de commerce, a pris place sur le paquebot qui a immédiatement quitté les estacades de St-Nazaire, à deux heures. M. le maréchal s'est fait remettre une carte de la Loire, et, pendant la traversée, il s'est entretenu, avec M. le ministre des travaux publics, les ingénieurs et les membres de la Chambre de commerce, de l'état de la Loire et des améliorations demandées par les intérêts du commerce maritime de la région.

« A quatre heures et un quart, le paquebot a fait escale au quai d'Indret, et M. le maréchal a visité le magnifique établissement de l'Etat et les logements des ouvriers. Puis il s'est embarqué de nouveau, à cinq heures et un quart, et une demi-heure plus tard M. le maréchal-président de la République était reçu au débarcadère, au nom de la ville de Nantes. »

L'arrivée.

L'arrivée du président de la République avait été annoncée pour cinq heures quarante-cinq et à cette heure, en effet, le Pyroscaphe n° 4 abordait au débarcadère, amenant M. le maréchal de Mac-Mahon, MM. les ministres de la marine, du commerce et des travaux publics, M. le général Lallemand, M. le colonel de Broye, MM. Doré-Graslin, Chéguillaume et Lallié, députés de la Loire-Inférieure, Gaudin, membres du conseil général, M. le préfet

de la Loire-Inférieure, les membres de la Chambre de commerce et toute la suite du maréchal, ainsi que les reporters de la presse parisienne.

Dès que le pyroscaphe, portant le président de la République, était entré dans le port de Nantes, deux pièces de canon posées à la pointe de l'île Mabon, l'ont salué de 101 coups de canon.

La foule massée sur la cale a poussé avec enthousiasme le cri de : Vive la République.

C'est le premier que le maréchal ait entendu à Nantes et il a été pour ainsi dire unanime alors.

Au débarcadère, le maréchal a été reçu par M. le maire imposé à la ville de Nantes.

Après avoir échangé quelques paroles, le président de la République, en costume de maréchal de France, est monté, avec quelque effort, à cheval et s'est mis en route pour la préfecture où il devait dîner.

Des troupes avaient été échelonnées sur tout le parcours dans l'ordre suivant :

An débarcadère les musiques des pompiers et du 93^e de ligne, un bataillon d'infanterie de ligne qui s'étendait jusqu'à la gare de la Bourse, ensuite venait le bataillon des sapeurs-pompiers, puis les soldats de la ligne, dans la rue de Strasbourg des artilleurs, rue Saint-Pierre de la ligne, sur la place Saint-Pierre des soldats du train des équipages, dans la rue Royale les préposés des douanes, puis les matelots du même corps.

L'escorte du maréchal était ainsi composée : un peloton de hussards, un peloton de gendarmerie à cheval, le président de la République et les généraux et officiers d'état-major qui l'accompagnaient, un peloton de gendarmes à cheval et un peloton de hussards. Derrière venaient plusieurs voitures dans lesquelles se trouvaient M. Léon Lavedan, M. Babin-Chevaye, des membres de la Chambre de commerce, le maire de Nantes et ses adjoints.

Sur tout le passage du maréchal les tambours battaient aux chants.

Le parcours s'est effectué sans incident sérieux. Des cris vive la France ! vive la République ! vive Mac-Mahon ont été poussés sur tout le trajet du président de la République.

Devant la gare de la Bourse, un individu, soit par plaisanterie, soit sérieusement a crié : vive Henri V ! ce cri a été aussitôt couvert par des huées et des cris de vive la République.

A l'arrivée du président sur la place du Commerce la foule l'a salué. Des cris très répétés et très nourris de : vive la République !

Le cortège a suivi par les quais Brancas, Flesselles et du Port-Maillard, la rue de Strasbourg. A l'entrée de cette rue, le président de la République a été salué par les cris de Vive Mac-Mahon ! Vive la France ! Presqu'aussitôt les cris de Vive la République se sont fait entendre et ont couvert ceux de Vive Mac-Mahon, montrant ainsi au maréchal que la population nantaise demande fermement la proclamation définitive de la République.

Arrivé sur la place Saint-Pierre, le maréchal a mis pied à terre et s'est dirigé vers la cathédrale où M. Fournier, évêque de Nantes, l'attendait entouré de son chapitre. Là, M. le président de la République a reçu les compliments de bienvenue de l'évêque.

Voici le texte du discours de M. Fournier :

Discours de l'évêque de Nantes.

« Monsieur le maréchal,

« C'est pour moi un grand honneur de recevoir, à la porte de cette cathédrale, l'homme éminent que sa loyauté, son amour de l'ordre, la fermeté de son caractère et les nécessités de la patrie ont placé à la tête de la France. Signe de paix et gage de salut, vous avez été accueilli avec la confiance de tous, et cette confiance vous ne l'avez pas démentie. L'Europe vous respecte, les méchants vous redoutent, et notre France, après ses agitations, espère par vous le calme et le repos. Il ne tiendra pas à votre sage fermeté et aux nobles inspirations de votre cœur, que tous les éléments de sa prospérité ne lui soient rendus !

« Pendant que, placé à la barre du gouvernement, vous guiderez, avec les grands corps de l'Etat, le vaisseau social à travers les écueils, nous, ministres de Dieu, clergé de notre catholique France, nous prierons le Dieu des empires d'éclairer vos conseils et de soutenir tous les courages. Nous ferons plus : nous contribuerons, pour notre large part, au bien-être de la patrie, par le puissant appui de cette religion qui, par ses préceptes, ses vertus, ses influences, est la base nécessaire de toute société, ou plutôt qui en est l'âme.

« Je puis exprimer hardiment ces pensées en présence d'un homme dont les croyances et la vie honorable furent un constant hommage à cette religion qu'il respecta toujours, et que, dans sa sagesse d'homme d'Etat, il proclame hautement comme indispensable à la sécurité des peuples.

« Monsieur le maréchal, je ne vous connais pas de plus beau titre à notre profond respect et à notre pleine confiance.

« Ce clergé breton qui vous entoure, laborieux, vertueux et dévoué, peut compter au nombre des enfants les plus utiles de la France. Educateur du peuple, ami des classes ouvrières — sans en être le flatteur — partout et toujours son action répand, avec ses exemples, les grandes vérités, l'amour du devoir, le courage civil et les plus nobles dévouements. Mêlé à la société, il est le lien qui en unit tous les degrés par la bienveillance et les bienfaits ; et si le faible et le souffrant le connaissent davantage, c'est que, plus nombreux, plus délaissés, ils ont plus grand besoin de son aide.

« En protégeant cette religion qui vient de Dieu même, votre gouvernement assurera au pays les plus féconds éléments de bonheur et de vertu, de solide puissance et de grandeur.

« Monsieur le maréchal, cette cathédrale, dont vous franchissez le seuil, vous frappe sans doute par ses vastes proportions et ses voûtes élevées, mais elle est imparfaite et tronquée ; et, dans l'état présent, elle peut à peine suffire aux stricts besoins du culte. Il vous est réservé de combler les vœux de cette catholique contrée et de laisser une trace impérissable de votre passage, en achevant, par une concession facile et sollicitée depuis longtemps, des travaux que les gouvernements successifs ont à peine entretenus et plus souvent interrompus depuis 1836.

« Cet oubli ou cette impuissance, gravement funestes au Trésor, seront — et j'ose le demander en ce grand jour au nom de la cité entière — réparés par votre décisive influence. Nantes vous devra le prompt achèvement de son plus remarquable monument.

« Et alors il nous sera possible d'abriter sous nos voûtes, dans la chapelle qui leur est destinée, les restes de votre vaillant et digne frère d'armes, de l'illustre nantais La Moricière, dont le tombeau terminé attend le lieu qui doit le recevoir.

« Ce souvenir vous émeut, maréchal ! Il ne nous touche pas moins. Grâce à vous, nous aurons côte à côte les deux magnifiques tombeaux du brave capitaine de Constantine, du Gonfalonnier de l'Eglise, et de nos derniers ducs de Bretagne.

« Encore un mot, maréchal, pour vous exprimer nos vœux. Que la puissance de Dieu vous accompagne ! Que sa sagesse dirige vos pas ! Que par vous la France soit prospère et reprenne ses hautes destinées ! Que le poids d'une autorité que vous n'avez point recherchée soit allégé par le loyal concours de tous les honnêtes gens !

» Que le bonheur et les joies domestiques soient pour vous et pour votre noble compagne la compensation des soucis du pouvoir !

» Qu'enfin la religion trouve toujours en vous, qu'elle compte au nombre de ses enfants, la protection et l'appui auxquels elle a droit ! »

Le maréchal est ensuite entré à l'église et a été conduit sous un dais jusqu'à la place qui lui était réservée et a assisté au salut.

Environ vingt minutes après son entrée, le président de la République est sorti de la cathédrale accompagné par M. Fournier, le chapitre, la croix et des cierges ; il a serré la main à l'évêque de Nantes. A ce moment, des cris de : Vive Mac-Mahon ! se sont fait entendre, mais ils ont été aussitôt couverts par ceux de : Vive la République !

Le maréchal est remonté à cheval et est descendu par la rue Royale jusqu'à la Préfecture, où il a dîné.

La musique du 93^e de ligne a donné un concert au maréchal pendant toute la soirée.

La fête du soir.

Les cours Napoléon, la place Graslin, la place Royale, le cours Saint-Pierre et le cours Saint-André ont été illuminés avec une grande profusion de gaz et de lanternes (rien de Rochefort).

Nous devons reconnaître que la municipalité a versé des torrents de lumière sur la population républicaine de Nantes, qui ne la craint pas.

Mais, comme on ne s'avise jamais de tout, les promenades ainsi brillamment éclairées n'avaient point été arrosées, de sorte qu'on n'apercevait les lanternes, les verres de couleurs et le reste, qu'à travers des nuages de poussière.

Sur la façade du grand théâtre, on lisait en verres de couleurs, l'inscription suivante :

Vive le président.

Rien de plus. Un vide suffisant existait pour ajouter : de la République ! Mais l'administration municipale a jugé convenable d'éliminer ces derniers mots.

— Vive le président ! disait-on sur la place Graslin. Le fait est que tous les présidents ont pu se rengorger, depuis les présidents des sociétés de secours mutuels, jusqu'aux présidents de la Chambre, du tribunal de commerce et du tribunal civil.

La préfecture brillait de mille feux. L'illumination au gaz de ce monument était d'un goût parfait.

Au milieu d'une couronne de laurier, on voyait scintiller un M. C'était un N qui remplissait le même espace autrefois. On n'avait reculé que d'une lettre.

La foule était partout énorme, très calme et très impartiale dans ses appréciations.

Si la poussière n'avait pas aveuglé les promeneurs, il n'y aurait que des éloges à décerner aux organisateurs de cette fête, à laquelle n'a manqué que l'enthousiasme public.

Les drapeaux et les lampions ne brillaient que par leur absence aux fenêtres des particuliers.

Comme les magasins étaient fermés, les rues où n'existait aucun édifice public paraissaient d'autant plus sombres.

Le contraste était surtout frappant entre la place Royale, si lumineuse, et la rue d'Orléans.

Nous avons eu les rayons et les ombres.

La vraie lumière était dans les esprits.

La matinée du président.

Ce matin, vers 7 heures, le maréchal de Mac-Mahon, est sorti en voiture. Il a visité les travaux de la cathédrale.

Il s'est ensuite rendu à la caserne de la visitation puis au château, dans lequel il est entré.

A 8 heures et demie, il rentrait à la Préfecture.

Réception du Tribunal de Commerce.

Les membres du Tribunal de commerce ont été reçus ce matin par le maréchal de Mac-Mahon.

M. Rivron, président, a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous présenter le tribunal et la Chambre de Commerce de Nantes.

« Nous sommes heureux de recevoir en cette grande ville, l'illustre soldat envers lequel la France a contracté tant de dettes de reconnaissance et dont la vaillant égaré protège et garantit avec tant de fermeté l'ordre et la sécurité du pays.

« Permettez-moi, monsieur le président, après vous avoir souhaité la bienvenue, de vous dire à quel point nous comptons sur vous pour que notre commerce et notre navigation, dont le tribunal peut chaque jour constater les souffrances, recouvrent leur ancienne splendeur.

« L'un des principaux instruments de leur prospérité est la Loire pour laquelle nous sollicitons en vain depuis tant d'années, de grands travaux permettant à nos navires de remonter jusqu'à Nantes.

« Notre port jadis si fréquenté est aujourd'hui presque désert, et les grandes entreprises maritimes dont il était le siège se voient forcées d'aller porter ailleurs leurs capitaux et leur industrie.

« Vous avez bien voulu parcourir vous-même le fleuve, et vous faire rendre compte des travaux nécessaires pour en améliorer le cours, nous faisons appel à votre sollicitude et à votre équité pour les ordonner et la ville de Nantes aujourd'hui si fière de vous posséder, se souviendra toujours avec une gratitude profonde des instants trop courts que vous aurez passés dans ses murs. »

Réception de la municipalité.

A neuf heures et quart ce matin, les membres de l'administration municipale imposée, suivis des membres élus du Conseil de la commune, ont été reçus à la préfecture par le président de la République, en présence de M. Léon Lavedan, qui se tenait tout près du maréchal.

M. le contre-amiral de Cornulier Lucinère, maire de Nantes, a lu le discours suivant :

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous présenter le Conseil municipal de Nantes.

« A l'assurance de son respect, il est heureux de joindre l'expression de sa reconnaissance : car votre présence dans nos murs est le gage de l'appui que vous venez offrir aux intérêts gravement compromis de notre importante cité.

« Il est urgent d'apporter un remède à notre situation. Nous l'avons exposée souvent au gouvernement, et dernièrement encore. Si la Loire maritime n'est pas améliorée à bref délai, c'en est fait : nous allons devenir un port de cinquième ordre. Vous avez pu juger par vous-même, monsieur le président, de l'état de notre fleuve.

« Votre ministre des travaux publics a bien voulu apprécier notre demande d'un chemin de fer plus direct pour nous relier à Paris, et il en a ordonné l'étude. Cette voie sera une atténuation sensible aux conditions fâcheuses qui nous ont été imposées ; car, aujourd'hui, le trafic de nos marchandises est obligé de passer par Orléans pour aller à Paris.

« Monsieur le maréchal, le conseil municipal a voté d'importants crédits et des avances au ministre de la guerre, dans la but patriotique de contribuer à la réorganisation de l'armée.

Permettez nous d'espérer que ces sacrifices et le coup d'œil que vous avez jeté sur l'heureuse assiette de notre ville et l'accumulation qui s'y trouve de moyens de production de tout genre, vous engageront à placer à Nantes les magasins généraux de la région militaire de l'Ouest.

« Nous avons la sérieuse confiance, monsieur le président, que de votre passage à Nantes datera l'ère des travaux dont nous venons de vous parler et qui ont pour nous une importance vitale. »

Le maréchal a répondu en substance qu'il avait vu l'état de la Loire, que le ministre de la marine l'accompagnait et que, s'il était possible de consacrer un crédit à l'amélioration du fleuve, ce crédit serait ouvert, mais que la ville de Nantes devrait contribuer aux dépenses.

Quant aux ateliers de confection, le président a dit que l'on s'occupait de la question, que les études n'étaient pas encore terminées ; mais que, sûrement, il y aurait, sinon des ateliers, du moins des magasins de dépôt dans chaque chef-lieu de corps d'armée.

Adresse du Conseil municipal.

Au moment de mettre sous presse nous recevons copie de l'adresse ci-dessous qui a été remise au président de la République par messieurs Lechat et Lauriol, au nom du Conseil municipal de Nantes :

« A Monsieur le Maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta, Président de la République.

« Monsieur le Président,

« L'administration municipale vous a exposé les besoins particuliers de la ville de Nantes.

« Ces besoins sont réels ; et il est, à ce point, urgent d'y pourvoir, qu'il s'agit de l'existence commerciale de cette grande et laborieuse cité.

« Aussi, nous sommes-nous associés aux vœux de l'administration, avec laquelle, sur ce point, nous ne saurions manquer d'être unanimes.

« Mais nous ayons d'autres besoins à vous signaler ; d'autres vœux à vous présenter.

« Sans doute les chemins de fer, les voies navigables profondes sont de puissants instruments de prospérité et de développement pour les villes. Mais ces instruments produisent-ils tous leurs effets, quand la confiance fait défaut ?

« Or, la confiance peut-elle exister quand le Gouvernement est encore insuffisamment organisé ?

« Vous avez émis ce doute avant nous, Monsieur le Président, dans votre récent Message.

« Ce dont nous voulions vous prier aujourd'hui, c'était d'insister sur la pensée de ce Message, si sagement conçue, si énergiquement exprimée.

« L'administration municipale a refusé d'être à cet égard, l'organe de nos sentiments ; elle a cru rencontrer un obstacle à leur expression, dans la disposition légale qui interdit aux conseils municipaux d'émettre des vœux politiques.

« Nous nous sommes demandé si cette interprétation de la loi n'était pas erronée ?

« Les vœux politiques, ainsi que la loi les entend, impliquent de la part de ceux qui les font, un désir de modification ou de changement d'un état actuel de choses.

« Ce que nous demandons, nous, au contraire, c'est que, ce qui est soit affirmé, maintenu et fortifié.

« A tout chef de gouvernement, un tel langage a toujours été tenu, dans des occasions pareilles. Pourquoi, au premier magistrat de la République, visitant notre cité, ne serait-il pas licite de parler ainsi ?

« En le faisant, nous croyons remplir un devoir sans cesser d'observer la loi.

« Aussi bien, Monsieur le Président, nous sommes heureux de pouvoir vous exprimer encore l'assurance du dévouement et du respect de vos très humbles et très-obéissants serviteurs.

Nantes, le 26 août 1874.

» LECHAT, LAURIOL, WALDECK-ROUSSEAU, ETIENNEZ, BRISSONNEAU, SIBILLE, BERNARD, GARNIER, FLOUROY, PLANSON, ALLARD, Hippolyte LEGAL, SARRADIN, LENOIR, JOUSSEACME, TRIBAUD, RIOM, PERTHUIS MARTINEAU, EMILE THÉBAUD, POYDRAS, RÉCIPON, VIAL, BORDRON, CLÉBOT, ERNEST, DE CLOSMADREUC. »

Réception du Conseil général.

Les membres du Conseil général avaient reçu la lettre, suivante, émanant de M. de Lareinty, qui depuis la mort de M. de Semailson, non remplacé, remplissait par intérim les fonctions de président du Conseil :

« Le président du Conseil général a l'honneur de prévenir ses collègues que la réception officielle du maréchal-président aura lieu le mercredi 26 à neuf heures et demie du matin, à la préfecture.

Il les invite à vouloir bien se réunir à neuf heures et quart dans la salle de la commission départementale.

» Le premier vice-président,

» BARON DE LAREINTY.

» Lundi, 24 août 1874. »

Trente membres environ ont répondu à cet appel, et se sont trouvés ce matin, à neuf heures et quart, à la Préfecture, dans la salle des délibérations de la commission de permanence.

M. de Lareinty a tiré de sa poche l'adresse préparée par lui pour être lue au maréchal de Mac-Mahon.

Il a annoncé que le texte en avait été communiqué par lui au chef du pouvoir exécutif, qui l'avait accepté.

Plusieurs membres ont alors demandé à M. de Lareinty s'il n'y avait pas lieu de discuter néanmoins les termes de l'adresse.

M. de Lareinty a fait observer qu'il lui semblait difficile de modifier une adresse communiquée au maréchal, mais il a été admis ensuite par tout le monde que lecture devait être donnée de ce document. Cette lecture a eu lieu et, quand de nouveaux membres sont arrivés, a été recommencée pour ceux-ci.

Une phrase a provoqué des observations : elle disait : « Le chef de l'Etat a voulu » que sa première visite fut pour notre » Bretagne, cette terre de croyance et de » fidélité. »

Après un débat très vif et très long, un sentiment de conciliation a fait adopter cette rédaction : « Terre de croyance religieuse et de loyauté. »

Une nouvelle discussion très accentuée, s'est élevée, lorsque M. de Lareinty a lu le passage de l'adresse qualifiant M. Léon Lavedan « d'administrateur intelligent et dévoué. »

Ces termes élogieux n'ont été adoptés qu'à une faible majorité de trois voix à peu près.

Plusieurs membres de la gauche du Conseil étaient absents : Nous citerons M. Laisant, retenu par son service militaire en Corse, M. Boquin, M. Ricordel, M. Vezin, M. Bousse et M. Bourdin.

MM. de Coraullier et Flandrin s'étaient fait excuser.

M. Ernest de Laroche n'était point présent.

Pendant la discussion très orageuse qui a eu lieu, on est venu dire que le maréchal attendait le conseil, mais la faible majorité qui soutenait l'opinion de M. de Lareinty ne lui a donné gain de cause qu'assez tardivement.

Ce n'est qu'à neuf heures et demie qu'il a présenté l'adresse dont voici le texte :

« Monsieur le président,

« En vous présentant les membres du conseil général, je suis certain d'être l'interprète fidèle de leurs sentiments, en vous remerciant

de n'avoir pas oublié, dans votre sollicitude pour les intérêts généraux du pays, le département de la Loire inférieure.

« Le chef de l'Etat a voulu que sa première visite fût pour notre Bretagne, cette terre de croyances religieuses et de loyauté. Les Bretons vous ont déjà exprimé leur reconnaissance par l'accueil qu'ils vous ont fait. Comment on serait-il autrement dans ce pays d'honneur et de vertus militaires, dont les enfants ont partagé avec vous nos gloires et nos tristesses !

« L'administrateur intelligent et dévoué placé à la tête du département, ne manquera certainement pas, monsieur le maréchal, de vous entretenir de nos besoins et de nos vœux.

« Il vous dira que, parmi les travaux d'utilité publique dont la prompte exécution est indispensable au développement de notre industrie et de notre commerce, il faut placer en première ligne notre réseau de chemins de fer départementaux et l'amélioration de la Loire.

« Nous espérons, monsieur le maréchal, que votre gouvernement donnera satisfaction aux vœux formulés à cet égard par le Conseil général. Vous ajouterez ainsi, monsieur le maréchal, un nouveau titre à notre reconnaissance. »

Après cette allocution, M. de la Noué-Billaud, vice président ; M. Emile Gaudin et plusieurs de leurs collègues sont demeurés auprès du maréchal, et M. de la Noué-Billaud lui a adressé les paroles suivantes :

« Monsieur le maréchal, au sentiment de joie que nous éprouvons de vous voir parmi nous se mêle un sentiment de tristesse, en ne voyant plus figurer à la place qu'elle avait toujours occupée dans le vestibule de la préfecture la statue de Napoléon I^{er}, enlevée, hier même, de son piédestal. »

Revue Présidentielle

La revue a été favorisée par un temps magnifique. Une foule considérable s'était massée sur la prairie de Mauves, bien avant l'arrivée des troupes.

La garnison avait reçu l'ordre d'être rendue sur le terrain vers midi. On connaît l'exactitude toute militaire du maréchal ; il arrive souvent avant l'heure, jamais après. Fidèle à ses habitudes, il débouchait sur la prairie, à la tête de son état-major, à midi trois-quarts.

Les mouvements préliminaires ont été exécutés avec un ensemble et une précision remarquables. Nos braves pompiers ont rivalisé avec la troupe ; disons bien vite que leur attitude a été des plus correctes, et que la présence de ce régiment de volontaires n'a nullement déparé la solennité militaire à laquelle ils prenaient part.

Une petite erreur de commandement ou d'exécution, erreur bien vite réparée d'ailleurs, a quelque peu attiré l'attention de la foule. Afin d'aller prendre rang à la tête de la colonne, la gendarmerie a commencé une conversion à gauche, interrompue pour reprendre, par la droite, le même mouvement.

Les troupes, déployées en bataille, ont rompu par compagnie, et se sont massées à l'extrémité du champ de manœuvre. Le maréchal et son cortège tournant le dos au canal, ont pris ensuite position, pour assister au défilé. Les troupes se sont ébranlées, ont pris leurs distances, et, après deux changements de direction, elles sont venues se présenter successivement au maréchal, qui a manifesté à plusieurs reprises sa vive satisfaction pour leur bonne tenue.

Le 93^e de ligne, de passage dans notre ville, avait prolongé son séjour pour figurer à la revue. Ce régiment, qui avait conservé la tenue de route. Afin de ne pas rompre l'uniformité, les troupes de la garnison avaient pris la même tenue. Aussi est-ce en capote, avec les tentes roulées sur le sac, que la ligne s'est présentée sur le champ de manœuvres.

Cette circonstance n'a en rien diminué l'intérêt de la revue : loin de là, elle donnait à nos soldats une attitude des plus martiales et permettait de les juger plus utilement qu'une simple parade en grande tenue.

tenue. Voici l'ordre du défilé : gendarmerie à pied et à cheval, pompiers, dépôt du 64^e, 93^e et 137^e de ligne, douaniers, matelots de la douane, compagnies du train, à pied.

La musique des pompiers, faisant face au maréchal, a exécuté des marches militaires ; elle a été ensuite remplacée par la musique du 93^e, qui est restée jusqu'à la fin.

A mesure qu'elles avaient défilé ; les troupes allaient reprendre leur ordre de bataille primitif, et restaient serrées en masse. Le départ s'est effectué dans le même ordre le défilé.

Après le défilé, le maréchal est parti en voiture découverte, ayant à ses côtés M. le préfet Lavedan, en face, le général Lallemand. Il a été accueilli par de nombreux cris de : Vive la République ! qui n'ont paru l'incommoder en aucune façon. Nous n'avons pas, il est vrai, les yeux et les oreilles des reporters officiels ; aussi n'avons-nous relevé aucune de ces « vivacités » dont certains correspondants se montrent volontiers prodigues.

Quelques cris de : Vive Mac-Mahon se sont fait entendre. Nous avons remarqué qu'ils étaient surtout poussés par des enfants, comme hier, devant la préfecture.

Ajoutons que ces acclamations républi-

caines étaient poussées par la bourgeoisie nantaise aussi bien que par les ouvriers. Non nombre d'assistants avaient amené leur famille, et des voix diverses se faisaient entendre dans ce concert, désagréable à M. Lavedan. Pour peu qu'il ait jeté un regard sur la foule, le maréchal doit être convaincu, à l'heure qu'il est, que la bourgeoisie commerciale et industrielle de Nantes ne ressemble en rien au portrait fantaisiste qu'on dit lui en faire certains officiers, intéressés à lui présenter des cléricaux et des monarchistes là où il n'y a que des républicains. Espérons que la spontanéité de cette manifestation (rien des blouses blanches) laissera dans l'esprit du maréchal une impression durable.

Deux incidents à signaler : au moment où le cortège du maréchal, se rendant sur le terrain, traversait la place Sainte-Anne, un monsieur à l'extérieur fort respectable a proféré le cri de : Vive la République ! Un capitaine d'état-major, n'appartenant pas à la garnison, s'est séparé du cortège pour adresser au monsieur quelques paroles assez vives, que nous n'avons pu recueillir. Le monsieur interpellé a répondu vive la République quand même.

Un incident a signalé la fin de la revue.

Un enfant s'est donné le tort de dire en voyant les gendarmes : « Voilà les hironnelles de potence. »

Il a été arrêté.

Dernière heure.

Après la revue, le maréchal de Mac-Mahon s'est rendu à l'usine de M. Voruz, puis à l'Hôtel-Dieu, puis à la raffinerie de M. Etienne.

Annonce qu'à cinq heures, il assistera au lancement d'un très beau navire, construit pour une maison de Dunkerque par MM. Jolet et Babin.

Un dîner officiel aura lieu ensuite à la préfecture.

Aucun des membres du Conseil municipal qui ont été au-devant du maréchal n'a été invité.

La population nantaise s'est montrée jusqu'ici admirable de dignité, de calme et de républicanisme.

A la demande générale, il sera donné une seconde représentation de *Triboche et Cacolet*.

Donc à après demain la première représentation de la *Beauté du Diable*, pièce en 10 tableaux ou M. Brasseur remplit douze rôles de différents caractères.